

LE MOT DU MAIRE

Devoir de mémoire

Ce devoir de mémoire appartient à tous.

La cérémonie commémorant l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a rassemblé autour du Monument aux Morts, en présence des Anciens Combattants, plus de deux cents personnes. C'est par la volonté des enseignants et du personnel d'encadrement que les enfants des écoles ont fait leur retour, depuis tant d'années espéré.

Les élèves qui, la veille, avaient accueilli dans leur classe, en ma compagnie, le Général Jean-Paul Raffenne, ont montré, par des questions fort pertinentes, qu'ils avaient bien compris la signification et l'utilité d'une telle cérémonie : se souvenir des morts et des sacrifices inouïs consentis par tant de jeunes hommes et femmes de toutes les guerres afin que de telles horreurs ne se produisent plus, et non faire l'apologie des guerres et des violences.

Mon émotion et ma fierté ressenties lorsque tous les enfants ont entonné avec force, cœur, sans trembler la Marseillaise et lors de la lecture d'une lettre de Poilu et d'un poème par deux élèves ont, à n'en pas douter, été partagées par tous les participants.

Pour leurs actions et leur présence, je tenais à remercier particulièrement le Général Jean-Paul Raffenne, le personnel enseignant et

accompagnateur, ainsi que les parents.

Devoir de reconnaissance

Le devoir de la Nation c'est de reconnaître et de récompenser les mérites de ses citoyens.

Cette cérémonie du 11 novembre a été l'occasion de distinguer plusieurs anciens combattants pour leurs actions lors de la dernière guerre en leur remettant un diplôme d'honneur décerné par le Ministre de la Défense.

Quelques jours auparavant, Mme Christiane Haller avait été distinguée pour ses multiples engagements et son dévouement. C'est en mairie que le Général Jean-Paul Raffenne lui a remis la Croix de Chevalier dans l'ordre National du Mérite que lui a décerné le Premier Ministre.

Je félicite les récipiendaires car ces distinctions et cette décoration attribuées à des habitants du village honorent la commune.

Nouvelle année

Je n'oublie pas que janvier est traditionnellement le mois des vœux.

Chers concitoyens je vous souhaite une bonne et heureuse année 2011. Pour tous, je forme le vœu de solidarité, de tolérance, de patiente, d'écoute, de dialogue, et de compréhension.

Daniel ROTH

Bonne année 2011

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 3 décembre 2010 :

Le vendredi 3 décembre 2010 le Conseil Municipal s'est réuni à 20 h 15 en mairie pour sa dernière réunion de l'année. Onze conseillères et conseillers municipaux étaient présents autour de Monsieur le Maire, deux membres étant excusés. Il est par ailleurs à noter qu'une démission a été enregistrée au 1^{er} octobre 2010, celle de Joël DÉMEUSY pour des raisons professionnelles.

Douze délibérations ont été prises à l'occasion de cette séance.

* **Frais de secours du domaine skiable du Ballon d'Alsace pour la saison 2010-2011** : le Conseil Municipal approuve les tarifs de secours applicables sur son domaine skiable que lui propose le SMIBA (Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace). Ces tarifs sont les mêmes que pour la saison 2009 - 2010.

* **Programme des coupes de bois 2011** : En 2011, les bois qui seront proposés à la vente par l'ONF (sur pied et en bloc) proviendront des parcelles suivantes de la forêt communale : n°6, n°14, n°15, n°18 et n°19.

* **Décision budgétaire modificative sur le BUDGET GENERAL de la Commune** : Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à des rectifications au budget communal 2010 pour pallier à un manque de crédits à certains comptes.

- En section de fonctionnement : recettes	
7475 Groupement de Collectivités :	- 21 000 €
74758 Autres Groupements :	+ 21 000 €
- En section d'investissement : dépenses	
165 Dépôts et cautionnements reçus :	450 €
2033 Frais d'insertion :	- 450€

Le Conseil Municipal accepte ces modifications telles qu'elles sont présentées.

* **Autorisation de mandatement en investissement** : Monsieur le Maire a demandé au conseil municipal l'autorisation de procéder aux engagements, liquidations, et mandatements des dépenses d'investissement sur les différents budgets 2011 (Communal - Eau - Forêt) dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Cette autorisation lui est donnée.

* **Demande de subvention à Monsieur le Député pour le financement des Ateliers Municipaux** : Pour aider au financement des Ateliers Municipaux, il est décidé de renouveler une demande de subvention à Monsieur le Député (au titre de la réserve parlementaire) Il est demandé une aide financière de 28 000 € à Monsieur le Député. Rappelons que le coût prévisionnel des ateliers est estimé à 191 360 € TTC et qu'une aide de 30.000,00 € a déjà été accordée par l'État au titre de la DGE

(Dotation Globale d'Équipement) pour cette construction.

* **Fixation de la rémunération des agents recenseurs** : Le traditionnel recensement de la population de l'INSEE est organisé à LEPUIX à partir du 20 janvier 2011 et cela durant un mois. Un coordonnateur ainsi que trois agents recenseurs auront en charge la réalisation de ce travail. Il appartient à la Commune de fixer la rémunération des agents qui vont effectuer les opérations de collecte et celle du coordonnateur communal en charge de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement. Pour réaliser la mission de recensement, la commune recevra de l'État une dotation de 3.561,00 €. Le Conseil Municipal décide de *fixer la rémunération des agents recenseurs et du coordonnateur communal* comme suit : Le coordonnateur ainsi que les trois agents recenseurs se verront allouer, comme rémunération, chacun, un quart de la dotation forfaitaire de recensement qui sera versée à la Commune au titre de l'enquête de recensement 2011, diminuée des charges sociales (salariales et patronales) dont la Commune devra s'acquitter pour chacun d'entre eux.

* **Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat des Eaux** : Gérard TRAVERS est désigné délégué suppléant au Syndicat des Eaux de Giromagny en remplacement de Joël DÉMEUSY démissionnaire.

* **Désignation d'un membre suppléant à la Commission d'Appel d'Offres** : Annie KOLB est désignée suppléante de la Commission d'Appel d'Offres en remplacement de Joël DÉMEUSY démissionnaire.

* **Modification du Comité Consultatif Information** : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que deux élus souhaitent intégrer le Comité Consultatif Information. Il s'agit de Jean-Louis DÈMEUSY et de Sophie CORREY. Leur entrée dans ce Comité est acceptée. Par ailleurs, il est rappelé que ce comité est ouvert aussi bien aux élus qu'aux habitants de la commune. Les personnes intéressées par le travail de ce comité (rédaction du bulletin municipal, mise à jour du site Internet) doivent se faire connaître auprès du Secrétariat de Mairie.

* **Adoption de diverses motions** :

- Contre le prélèvement à compter de 2011, sur les organismes HLM, d'une taxe de 2% sur les loyers, envisagé dans le projet de loi de finances 2011.

- Contre le probable abandon de la régulation téléphonique médicale sur deux sites - Besançon et Belfort - au profit du site unique du chef-lieu de région.

- Contre le désengagement de la CAF dans le cadre de la PSO (Prestation Service Ordinaire).

COMPTE-RENDU du CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE SAVOIREUSE DU 10 NOVEMBRE 2010 :

Autour du président de la CCHS Daniel Roth, 21 conseillers sont présents pour traiter les dix points figurant à l'ordre du jour.

En premier lieu, Marc TOUPENCE, directeur du théâtre du Pilier, est venu présenter aux conseillers des projets qui pourraient être initiés dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique et culturelle (CLEA) proposé par l'État en vue *"de favoriser l'accès à une culture vivante, variée, nourrie de tous les domaines artistiques, du spectacle vivant au patrimoine"*.

Ainsi, pour un investissement de 3000 €/an sur 3 ans la CCHS pourrait disposer d'une subvention de 4000 €/an.

Cette proposition retient l'attention des conseillers car la période coïncide avec celle des travaux du nouveau centre socioculturel.

Les points suivants sont tous approuvés à l'unanimité :

- Acquisition d'un terrain sur la commune de Chaux pour la construction d'une crèche multi accueil (de 22,22 ares) pour un montant de 150.000€. Convention avec la commune pour le remboursement de la quote-part des honoraires de maîtrise d'oeuvre pour un montant de 24 758 €

- Ouverture de 3 places supplémentaires dans le multi accueil les Papy'llons afin de faire face aux nombreuses demandes

- Avenant aux travaux d'assainissement entrepris à Auxelles-Bas pour la tranche 22 pour un montant complémentaire de 36000 et pour la tranche 23, de 49000 €

- Création d'un poste pour la médiathèque intercommunale à compter du 1er janvier 2011 (*sans incidence financière immédiate puisque le poste et les crédits correspondants seront transférés de la commune de Giromagny*)

- Opération Haïti : transfert des fonds collectés -->soit 7580 €, complétés à hauteur de 8000€ par la communauté de communes

- Annulation de la délibération de la séance précédente portant sur le maintien des taux d'abattement départementaux sur les recettes transférées à l'intercommunalité, cet aménagement ayant pris un caractère automatique par décision gouvernementale

- Autorisation donnée au président Daniel ROTH

d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2011 à hauteur de 25% du budget 2010

- Autorisation de la signature de la convention 2010 de partenariat avec l'office de tourisme de Belfort et du Territoire avec une participation de la CCHS qui s'élève à 50 000 €.

- Poursuite, en partenariat avec le SICTOM, de l'opération "composteurs" afin de contribuer à la réduction du tonnage des déchets collectés (participation de 15 € de la CCHS et de 15 € du SICTOM pour l'achat d'un composteur à 45 €, soit un coût restant de 15 € pour l'utilisateur).

- Questions diverses :

Le Conseil débat de la situation de l'entreprise Visiteon qui doit à la fois trouver rapidement de nouveaux locaux pour faire face à des productions accrues mais aussi prévoir une réorganisation de ses locaux actuels pour garder sa compétitivité. Le Conseil décide d'une motion pour demander au syndicat de la ZAC multi-sites Nord de lancer des études en vue d'une extension de la ZAC du Mont Jean.

A LOUER PROCHAINEMENT, UN APPARTEMENT DE TYPE T3 :

L'appartement de type T3, situé dans l'ancienne cure au centre du village, 24 rue de la Beucinière, sera libre à compter du 1^{er} avril prochain.

Le loyer mensuel de pour cet appartement est de 450 € (charges locatives de 20 € en supplément).

Cet appartement de 70 m² est situé dans les combles et est équipé d'un chauffage gaz de ville et dispose de 2 places de parking ainsi que d'espaces verts.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat de mairie au 03-84-29-32-45.



BUS DES NEIGES

Le bus des neiges au départ de Belfort circulera à partir du 5 décembre 2010 jusqu'au 13 mars 2011 (sauf en cas de fermeture des pistes) :

- hors vacances scolaires zone B : les mercredis (1 navette par jour), les samedis (2 navettes par jour), les dimanches (3 navettes par jour)
- pendant les vacances scolaires zone B : du lundi au samedi (2 navettes par jour) et les dimanches (3 navettes par jour)

Arrêt du bus à LEPUIX GY devant le tissage du pont

* Belfort --> ballon d'alsace

Mercredi 13h32
Samedi et vacances scolaires 09h12 - 12h12
Dimanche 09h12 - 12h12 - 13h32

* Ballon d'alsace --> Belfort

Mercredi 17h44
Samedi et vacances scolaires 13h09 - 17h44
Dimanche 10h14 - 13h09 - 17h44

Infos et réservation : Numéro Vert : 0800 824 923 (*appel gratuit depuis un fixe dans le Territoire de Belfort*) de 9h à 12h et de 14h à 17h en semaine et de 9h à 12h le samedi.

Réservation obligatoire pour les groupes, recommandée pour les individuels, à effectuer la veille au plus tard.

Tarifs :

- Adulte : 5 €
- Enfant : 4 € (de 5 à 16 ans, gratuit - de 5 ans)
- Groupe : 1 gratuit pour 10 payants
- Tarif réduit avec les cartes Optymo, Cézam et Avantages jeunes : 3 €

Retrouvez plus d'informations (tous les horaires et lien vers le site du SMIBA), sur www.lepuix-gy.fr, rubrique Tourisme/Le Ballon d'Alsace et sur www.optymo.fr

DENEIGEMENT - PRECISIONS

En temps normal, le déneigement des rues du village est réalisé par l'engin communal et si besoin en complément par un ou deux prestataires extérieurs dans le cadre de contrats de services (entreprise Clément et garage Delaporte).

Mais parfois, des personnes (François Stalder et d'autres...) disposant d'engins équipés d'une lame de déneigement interviennent pour aider des voisins, des parents, des amis, des personnes âgées ou simplement par civisme. Ces opérations bénévoles, utiles et appréciées ne sont toutefois pas dirigées par la commune. Ainsi, lors de leurs interventions, toutes interpellations ou critiques à leur égard sont pour le moins inopportunes.

Au contraire, ces personnes doivent être remerciées pour les services qu'elles rendent.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION
ENQUETE DE RECENSEMENT 2011**

Cette année, le recensement de la population se déroule du 20 janvier au 19 février 2011 sur notre commune. Chaque foyer va recevoir la visite d'un agent recenseur, qui sera muni d'une carte officielle et qui est tenu au secret professionnel. Il remettra à chacun des questionnaires à remplir concernant le logement et les personnes qui y habitent.

Trois agents recenseurs placés sous la responsabilité de l'ancien maire M. Bernard DEMOUGE ont en charge cette mission :



Mme Carine ROETHINGER : elle est chargée de la partie sud du village ; elle opérera rue de Belfort, rue de la Beucinière, chemin sous le Bois, rue de la Noie, chemin des Hauts-Prés, rue des Mines, rue des Prés Corbeaux, rue du Querty et rue du Phantor.

Mme Denise DEMEUSY : elle est chargée de la partie nord du village qui englobe les rues suivantes, rue de l'Eglise, rue de la Charrière, rue des Fouillottes, quartier de la Côte et son hameau, rue du Moulin, rue de Chauveroche, quartier de la Gonfle et son hameau.

Mme Colette GOEPFERT : elle a en charge la partie du village avec les voies suivantes, route du Ballon d'Alsace, impasse du Pont, quartier du Mont-Jean, chemin des Prés Mouilllets, chemin de la Scierie, hameau de la Goutte des Forges, le lotissement du Ruisseau de la Goutte, rue de la Papeterie, rue de la Savoureuse, Ballon d'Alsace, rue Saint-Pierre et l'impasse de la Fonderie.

Pour rappel : Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements. Les résultats aident les professionnels à mieux évaluer les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Les résultats éclairent également les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, ...). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Les réponses de chacun resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Merci de votre participation.

Parc des Ballons des Vosges

Préservation des patrimoines et développement économique.

Il y a 20 ans, par la volonté de trois régions, l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté, notre territoire a été classé Parc naturel régional. Après une vaste concertation, suivie d'une enquête publique, les communes et intercommunalités doivent, d'ici avril 2011, se prononcer sur leur adhésion au Parc.

Territoires d'exception, les Parcs naturels régionaux n'en sont pas moins vivants et habités. C'est ce qui les différencie, entre autres, des Parcs nationaux. Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges compte 256 000 habitants mais il est également bordé de vastes agglomérations. Ce sont près de 4,5 millions de personnes qui sont à moins de deux heures de voiture de ce « poumon vert » de l'Est de la France ». Ici, cohabitent donc les espèces rares, les paysages remarquables, les sites touristiques, les villes, villages et leurs activités inhérentes.

Protection des patrimoines et développement local

La marque « Parc naturel régional » est attribuée pour une période limitée. Tous les douze ans, elle est renouvelée après l'étude attentive du bilan et d'une nouvelle Charte à laquelle les collectivités décident d'adhérer librement (régions, départements, communes et désormais communautés de communes et d'agglomération). Son ambition est de concilier la protection des patrimoines et le développement économique local. Pour cela, le Parc ne dispose d'aucun moyen réglementaire. Son seul principe d'action est la concertation avec tous les acteurs du territoire. Ses méthodes privilégiées : l'innovation, l'expérimentation mais aussi l'information et la sensibilisation des élus mais aussi des habitants et des visiteurs.

Pas de Parc sans les vallées

La troisième Charte qui couvrira la période 2011 / 2023 est désormais écrite. Elle a été début 2010 présentée aux habitants dans le cadre d'une vaste enquête publique qui a permis de procéder aux dernières modifications. Ce projet compte trois grands secteurs identifiés : Les Hautes-Vosges, les vallées et le plateau des 1000 Étangs. Le sud de la montagne vosgienne est le patrimoine commun des alsaciens, des lorrains et des franc-comtois. C'est pourquoi mener un projet commun sur les Hautes-Vosges ne peut se concevoir sans les vallées tant les interactions sont fortes : qu'il s'agisse de la fréquentation des espaces naturels sensibles, des déplacements, de la complémentarité des activités et retombées économiques.

Les trois piliers de la Charte

Quelles sont les orientations de ce projet de développement ? L'équilibre entre l'Homme et la Nature est au cœur des missions du Parc. Il impose d'économiser et de maîtriser l'espace, de veiller à la qualité des paysages ou encore de maintenir une activité agricole forte. Le Parc a aussi l'ambition de valoriser les ressources locales en les transformant sur place pour ainsi tendre vers une plus grande autonomie (énergétique, fourragère, alimentaire). L'urbanisme rural et durable tient également une place prépondérante. Il est au cœur de la vitalité retrouvée ou maintenue des villages et des vallées. Ce projet ne peut être mis en oeuvre sans l'adhésion des collectivités et de leurs habitants. Car une Charte de Parc est avant tout un projet collectif et solidaire qui impose pour réussir l'engagement de chacun des signataires.

Une équipe au service des collectivités adhérentes et de leurs projets

Si le Parc est connu pour sa préservation des patrimoines naturels et culturels, ses autres missions sont tout aussi fondamentales. Elles consistent à soutenir l'agriculture de montagne, à œuvrer au développement des circuits courts, à valoriser les savoir-faire et des produits locaux, à favoriser les projets d'urbanisme de qualité, à améliorer l'accueil de la grande crête, à accompagner les projets scolaires ou encore à informer et sensibiliser les habitants et les visiteurs.

Pour mener à bien ce programme, le Parc met à la disposition de ses adhérents et partenaires une équipe pluridisciplinaire qui est répartie sur l'ensemble du territoire du Parc : à la Maison du Parc à Munster (68), à l'Espace Nature Culture de Haut-du-Them / Château-Lambert (70), à l'antenne de Gérardmer (88), au Bureau des Espaces Naturels de Wildenstein (68) et à l'antenne de Giromagny (90).

HOMMAGE :

C'est avec tristesse que j'ai appris le décès de François Liebelin Président de l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgien.

Celui qui fut pendant de très nombreuses années au village, à l'école primaire, un enseignant aux qualités reconnues, était aussi un homme passionné d'une érudition rare et remarquable, notamment dans le domaine de l'histoire locale. J'ai toujours apprécié son dévouement totalement désintéressé et sa ténacité.

Les habitants de Lepuix ne l'oublieront pas.

A sa famille, à ses proches, à ses amis et collaborateurs de la Revue la Vôge, j'adresse au nom du Conseil Municipal mes très sincères condoléances.

Daniel ROTH

Les infos du centre socioculturel la Haute Savoureuse

☞ Cinéma - Programmation du mois de février 2011, Au Théâtre des 2 Sapins

Samedi 5 février 2011 à 20 h 30 : **Potiche**
Comédie avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Fabrice Luchini, Karine Viard, Jérémie Renier, Judith Godrèche

Durée : 1 h 45

«*En 1977, dans une famille de la bourgeoisie provinciale, Suzanne est l'épouse popote et soumise d'un riche industriel, Robert Pujol. Il dirige son usine de parapluies d'une main de fer et s'avère aussi désagréable et despote avec ses ouvriers qu'avec ses enfants et sa femme, qu'il prend pour une potiche. À la suite d'une grève et d'une séquestration de son mari, Suzanne se retrouve à la direction de l'usine et se révèle, à la surprise générale, une femme de tête et d'action. Mais lorsque Robert rentre d'une cure de repos en pleine forme, tout se complique...* »

☞ Accueil de loisirs des vacances d'hiver 2011

L'équipe du centre socioculturel accueille vos enfants du lundi au vendredi, de 9h à 17h (possibilité d'accueil à partir de 8 h et jusqu'à 18 h).

* du 21 au 25 février 2011 :

Pour les plus petits (3 à 7 ans), l'hiver sera le compagnon de jeux : bonshommes de neige, igloos, construction de décors de neige, luge, bob...

Pour les plus grands (8 à 11 ans), nous proposons une semaine créative, artistique et ludique autour d'un spectacle « le bleu de Madeleine et les autres »...

* du 28 février au 4 mars 2011 :

Pour les plus petits (3 à 7 ans) : le carnaval (son histoire, la construction de bonshommes, de costumes...)

Pour les plus grands (8 à 11 ans) : stage cirque (jonglerie, équilibre, acrobaties...). Le stage, encadré par un intervenant professionnel, sera un moment privilégié de découverte, de perfectionnement, d'échange et de plaisir.

Le vendredi 4 mars 2011, à 18 h, nous vous convierons à un spectacle qui clôturera cette semaine de découverte. (attention, les enfants devront être inscrits toute la semaine).

Pour tous renseignements (tarifs, modalités d'inscription), vous pouvez contacter le secrétariat au 03 84 29 03 90.

Christiane HALLER arbore le ruban bleu



C'est le général de corps d'armée Jean-Paul Raffenne qui a remis la croix de chevalier dans l'ordre national du Mérite à Christiane Haller.

«*Pour tes mérites, la République t'honore. C'est le premier ministre qui a décidé de t'honorer pour tout ce que tu as fait et que tu fais encore aux services des autres ...Hier tu étais près des misères, mardi tu le seras à nouveau.* » a appelé entre autres le général Raffenne.

Le député Damien Meslot a mis en exergue le militantisme de Christiane Haller.

Selon le Maire Daniel Roth, la remise d'une telle décoration récompense «*un engagement à tous les niveaux y compris au sein du village et de la paroisse* »

La réception a réuni plusieurs personnalités ; on remarquait la présence de Michel Demeusy président de la section 90 de l'ordre du Mérite et de Dominique Charniguet président du Conseil départemental de l'Ordre des infirmiers. Mme Haller a intégré à l'hôpital de Belfort en 1970.

C'est très émue que Mme Haller, alerte grand-mère, a remercié chacun et souligné la compréhension de son mari vis-à-vis de ses engagements.

NOCES D'OR

Le 12 décembre 2010 à 11 h, les époux DAMOTTE, Lucienne et Christian, ont célébré leurs noces d'or en notre mairie entourés de leur famille. Devant le Maire Daniel ROTH, ils ont renouvelé leurs vœux de mariage.

Lucienne et Christian s'étaient mariés le 17 décembre 1960 à ROUGEGOUTTE.

La municipalité souhaite à Lucienne et Christian beaucoup de bonheur dans leur maison de la rue des Prés Corbeaux et leur adresse ses chaleureuses félicitations.



Cérémonie du 11 novembre 2010

La commémoration de l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée au monument aux morts en présence du Général Jean-Paul RAFFENNE ému et ravi de retrouver les enfants des écoles. En effet, cette année, les professeurs des écoles ont renoué avec la tradition en venant participer à cette cérémonie avec les élèves.

Après les discours du Général RAFFENNE et du maire, messieurs Claude THEVENOT et Michel PETIZON ont égrené les noms des victimes de la guerre 14-18, puis messieurs Jean WIMMER et Bernard DEMOUGE ont déposé une gerbe au pied du monument.



C'est alors que les enfants ont entonné l'hymne national « *La Marseillaise* »



Puis Vincent MARIE a récité un poème « *Le dormeur du val* », d'Arthur Rimbaud.



et Zoé Gagliardi a lu une lettre d'un Poilu à son fils.



Le Général a ensuite remis des diplômes de reconnaissance pour leurs actions pendant la guerre 39-45 à Mme Jeanne BOEGLIN et messieurs Lucien et André TOURNIER et Michel PERROS représenté par son petit-fils Raphaël.



Et c'est la clique qui clôtura la cérémonie.



Repas des Aînés

Samedi 11 décembre 2010, 106 personnes d'un certain âge se sont retrouvées à la salle communale du village à l'invitation de la municipalité pour partager un bon repas.

A l'heure de l'apéritif, le Maire a souhaité la bienvenue à tous. Tout d'abord, aux nouveaux qui entrent dans le cercle des septuagénaires et qui sont au nombre de sept : Françoise Gimelli, Marie-Thérèse Iltis, Marie Herbach, Michel Colin, Gérard Verrier, Michel Kuder et Jacques Clavey et de souligner, que cette journée est une journée exceptionnelle car les trois doyens du village sont présents : Lucienne Lehmann 99 ans, Georgette Colin 98 ans et André Fendeler 97 ans. Une nouveauté pour cette année, les employés communaux ont été conviés au repas.

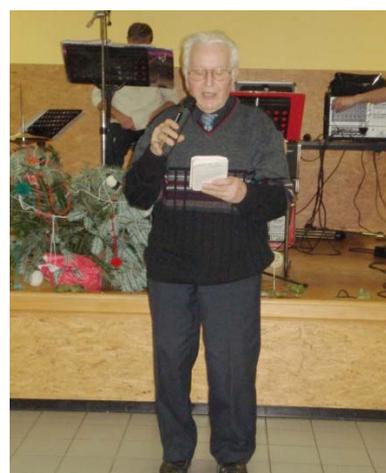


Monsieur le Maire remercie les élus, tous les bénévoles dont les membres de l'équipe paroissiale qui ont donné à la salle et aux tables un air de fête et qui assurent également le service à table dans la bonne humeur ainsi qu'à Colette et Gérard Goepfert et leur équipe pour avoir cuisiné un repas fameux comprenant des mises en bouche, terrine de ris de veau au fois gras et sa petite salade, gigot de chevreuil sauce poivrade et sa garniture automnale, assiette de parfum de Franche-Comté et un délice d'oranges sanguine au champagne.

Arrosé de Tokay Pinot gris et de Bourgogne Pinot noir
Café et tisane.



L'animation était assurée par les musiciens « les Joyeux Môtieux » qui ont fait danser certains pendant que les autres reprenaient en cœur les airs connus de tous.



L'après-midi s'est passée en chansons interprétées par les chanteurs locaux, puis le Père Noël est arrivé pour distribuer les cadeaux. Les dames se sont vues remettre un paquet de chocolats et les messieurs une bouteille de vin et des chocolats.

Une journée agréable passée dans une ambiance festive et conviviale.



Vous présente ses meilleurs vœux pour 2011

Après une année 2010 bien remplie, qui nous a apporté de nombreuses satisfactions au sein de notre club, nous allons attaquer cette nouvelle année avec enthousiasme et le désir de faire encore mieux, si possible, afin que chacun trouve ce qu'il attend en tant que membre de notre association. Tout n'est pas toujours facile mais avec de la bonne volonté, que ne peut-on pas faire?

Voici donc la liste de toutes les manifestations qui sont prévues pour cette nouvelle année. Il peut arriver que certaines dates soient changées en cours d'année pour cause d'imprévu ou impossibilité matérielle. Mais comme vous le savez, un petit mot d'info vous sera alors envoyé pour l'explicitier.

- * Jeudi 6 janvier: Vœux; galette des rois
- * Jeudi 27 janvier: Concours de belote (interne au club)
- * Jeudi 17 février: Loto interne
- * Jeudi 3 mars: Beignets de carnaval
- * Jeudi 24 mars: Repas friture (à l'extérieur) puis retour à la salle pour terminer la journée
- * Jeudi 14 avril: Concours de belote (interne au club)
- * Jeudi 28 avril: Œufs de Pâques
- * Jeudi 12 mai: Assemblée générale
- * Samedi 28 mai: Journée portes ouvertes
- * Du 30 mai au 06 juin: Voyage en Corse mais exceptionnellement le mercredi 1^{er} juin, le club fonctionnera pour ceux qui ne partent pas.
- * Jeudi 9 juin: Tournoi de pétanque (interne au club)
- * Jeudi 23 juin: Sortie annuelle en bus.
- * Jeudi 30 juin: Loto interne
- * Dimanche 3 juillet: Kermesse; char du club
- * Jeudi 8 septembre: Pétanque; Challenge "Jean-Marie Kronenberger"
- * Jeudi 22 septembre concours de belote (interne au club)
- * Jeudi 20 octobre: Repas cochonnailles
- * Jeudi 27 octobre: Loto interne
- * Jeudi 24 novembre: Loto interne
- * Jeudi 8 décembre: Marché de Noël interne et Jean-bonhommes
- * Jeudi 15 décembre: Repas de Noël du club à la salle communale pour les adhérents

Et bien sûr, tous les autres jeudis, belote, tarot, scrabble et une bonne dose de convivialité.

Comme vous le voyez, il y a du pain sur la planche mais aussi de bons moments en perspective. Faisons donc le vœu pour cette nouvelle année, que chacun continue de trouver au sein de notre club la détente et l'amitié comme le dit si bien notre sigle. Et profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui prennent sur leur temps et parfois leurs loisirs pour la bonne marche de l'association.

Rendez-vous donc à jeudi prochain et encore bonne année à tous.

USG VTT - BOURSE AUX VELOS et accessoires

Samedi 5 mars au centre culturel de Giromagny.

Dépôts : le vendredi 4 de 18h30 à 20 h et le samedi 5 de 8 h 30 à 10 h

Vente : samedi 5 mars de 10 h à 17 h

Retraits : samedi de 17 à 18 h

Tous les types de vélos sont acceptés (route, VTT, ville, enfants)

Renseignements : au 03.84.29.53.82 ou 03.84.29.32.15



Petite présentation de l'association « En route les Petits Môtieux »



Composition du nouveau bureau élu le 20 septembre 2010 :

- * Président :
Olivier SCHMITT (06 64 08 31 08)
olivier.schmitt@ge.com
- * Vice présidente :
Karine THEVENOT (03 84 54 36 02)
thevenot.dominique@hotmail.fr
- * Trésorière:
Clotilde FELSINGER (03 84 29 56 12)
clotilde.bauchet@wanadoo.fr
- * Vice trésorière :
Séverine CANDA (03 84 27 14 07)
sevcanda@hotmail.com .
- * Secrétaire :
Céline DEGERMANN (06 10 92 90 66)
celine.degermann@neuf.fr.
- * Vice secrétaire :
Sophie TAVERNIER (06 76 70 69 25)
sophie.tavernier@groupe-berto.com

But de l'association :

Apporter un soutien financier aux deux écoles (maternelle & élémentaire) du village pour des achats de matériel pédagogique, octroyer des subventions financières lors de sorties organisées par les écoles, par exemple des classes de neige ou de découverte.

Membres actuels :

31 personnes font partie de l'association par l'achat de carte de membre annuelle. Toute personne de bonne volonté est la bienvenue pour apporter son aide lors des différentes manifestations de l'association.

Nous faisons appel à votre générosité en proposant des cartes d'adhésion d'un montant de 7€ par famille. Pour obtenir votre carte d'adhésion, merci de prendre contact avec un membre du bureau. Sans votre appui financier, l'association ne peut pas aider les écoles du village pour leurs projets.

Projets en cours ou à venir lors de l'année scolaire :

Carnaval organisé le 12 mars 2011 pour tous les enfants du village, comprenant concours de masques, défilé, contes et goûter offerts par l'association.

Maternelle :

Achat de jeux de cour de type petits véhicules ; jeux style saute-grenouille ; pelles et seaux pour jouer dans la neige.

Octroi d'une subvention financière pour des sorties pédagogiques et spectacles divers.

Élémentaire :

Prise en charge d'une partie des frais occasionnés par la classe de neige au ballon d'Alsace, 3 jours en mars 2011 pour toute l'école (environ 52 élèves).

Octroi d'une subvention financière pour des sorties pédagogiques et spectacles divers.

Activités pour récolter des fonds pour l'association :

- Vente de fromages de décembre 2010.
- Vente de fromages d'avril 2011.
- Vide grenier du 1 mai 2011.
- Fête des écoles le 25 juin 2011.

Fair-Play, le FC Giro Lepuix reçoit le diplôme du club convivial



Le district de football a proposé une récompense visant à mettre en valeur les trois clubs de promotion de ligue ayant été distingués par leurs adversaires comme les plus accueillants lors du dernier championnat. Cette récompense a été remise pour le FC Giro Lepuix à J-L Dèmeusy. Pour sa part, René Hantzberg a reçu la médaille d'argent de la ligue car depuis 1996, date de son arrivée à l'USG puis FCGL (1998) son implication dans la vie associative du club sur et autour des terrains de Franche Comté est exemplaire. Il est pour le club << un élément essentiel, à la fois intendant, dirigeant... et surtout le premier supporter >> précise le président Jean Marc Lanneau. Ensuite, ont été remis les prix de la convivialité reçue par l'équipe fanion et le prix du fair-play reçus par les équipes U11, remis par le district Belfort Montbéliard lors de l'assemblée générale, "Ces trois récompenses honorent notre club et font la fierté du président que je suis car le football ce n'est pas que des résultats mais aussi un état d'esprit". Un beau palmarès pour le club qui est reparti avec un diplôme honorifique et cinq ballons.



CALENDRIER 2011 DES ASSOCIATIONS

<u>JANVIER</u>	LU	17	Assemblée Générale	Lepuix-Gym
	SA	22	Assemblée Générale	AAPPMA
	JE	27	Concours de belote interne	Club de l'Amitié
	SA	29	Sortie ski en bus à Grindelwald	Ski Club Haute Savoureuse
<u>FEVRIER</u>	DI	6	Repas Familial du Foot : Choucroute *	F. C. G. L.
	JEU	17	Loto interne	Club de l'Amitié
	DI	20	Coupe de la Haute Savoureuse (méorial Samuel Ruggeri)	Ski Club Haute Savoureuse
<u>MARS</u>	JE	3	Dégustation de beignets de Carnaval	Club de l'Amitié
	SA	5	Concours amical	Ski Club Haute Savoureuse
	SA	5	Braderie *	Secours Catholique
	SA	12	Défilé de Carnaval	En route les petits Môtieux
	JEU	24	Repas friture	Club de l'Amitié
	DI	27	Repas Dansant *	Lepuix-Gym
<u>AVRIL</u>	SA	2	1/2 Journée de pêche (Jeunes)	A. A. P. P. M. A.
	VE	8	Assemblée générale	La scierie Demouge
	SA	9	Repas dansant	La Raquette Môtieuse
	JE	14	Concours de belote interne	Club de l'Amitié
	SA	16	Vente de fromage	En route les petits Môtieux
	DI	24	CONSCRITS *	
	JEU	28	Dégustation d'œufs de Pâques	Club de l'Amitié
	SA	30	Soirée muguet	F.C.G.L.
<u>MAI</u>	DI	1	Vide greniers (école primaire)	En route les petits Môtieux
	ME	4	Soirée théâtre	Théâtre des 2 sapins
	SA / DI	7 / 8	Retraite aux flambeaux-Cérémonie/Défilé	Clique
	JE	12	Assemblée Générale	Club de l'Amitié
	SA	14	Assemblée Générale	Ski Club Haute Savoureuse
	DI	22	Marche amicale	Ski Club Haute Savoureuse
	SA	28	Vente de gâteaux	En Route les Petits Môtieux
	SA	28	Portes Ouvertes	Club de l'Amitié
<u>JUIN</u>	SA	4	Braderie *	Secours Catholique
	DI	5	Portes Ouvertes à la scierie communale	La Scierie Demouge
	JE	9	Tournoi de Pétanque	Club de l'Amitié
	DI	12	Tournoi de Pétanque	SCHS, Tennis
	VE	17	Assemblée générale	F. C. G. L.
	SA	18	Tournoi de foot jeunes	F. C. G. L.
	DI	19	Fête de la musique *	Lepuix-Gym
	JE	23	Sortie annuelle	Club de l'amitié
	SA	25	Fête des écoles *	En Route Les Petits Môtieux
	SA	25	Tournoi de sixte+Feu de la Saint Jean	F. C. G. L.
	DI	26	Journée truite - Étang des Belles Filles	A. A. P. P. M. A.
	JE	30	Loto interne	Club de l'Amitié
<u>JUILLET</u>	SA	2	Kermesse du village : vente de gâteaux	Paroisse
	DI	3	Kermesse - Défilé de chars	Paroisse
	DI	17	Portes Ouvertes à la scierie communale	La Scierie Demouge
<u>AOÛT</u>	SA	27	Montée de la Haute Planche (VTT et à pied)	Ski Club Haute Savoureuse
	DI	28	Reprise du championnat	F. C. G. L.

SEPTEMBRE	SA	3	Montée du Ballon	S C H S et USG VTT
	SA	3	Fête du village (vente de gâteaux)	Clique
	DI	4	Fête du village *	Clique
	JE	8	Challenge Pétanque "Jean-Marie"	Club de l'Amitié
	SA	10	Braderie *	Secours Catholique
	SA	10	Combiné des Hauts Prés	S C H S et USG VTT
	SA	17	Journées du Patrimoine - Portes ouvertes à la scierie communale (en nocturne)	La Scierie Demouge
	DI	18	Journées du Patrimoine - Portes ouvertes	La Scierie Demouge
	JE	22	Concours de Belote interne	Club de l'Amitié
OCTOBRE	SA	1	Loto du Foot *	F. C. G. L.
	JE	20	Repas cochonnailles *	Club de l'Amitié
	JE	27	Loto interne	Club de l'Amitié
NOVEMBRE	VE	11	Cérémonie anniversaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918	
	VE	11	Assemblée Générale	Anciens combattants
	SA	19	Braderie *	Secours Catholique
	JE	24	Loto interne	Club de l'Amitié
	SA	26	Assemblée Générale du tennis	Raquette Môtieuse
	DI	27	Repas familial : choucroute *	Club de l'Amitié
DECEMBRE	SA	3	Saint-Nicolas	Clique
	JE	8	Marché de Noël interne+Jeanbonhommes	Club de l'Amitié
	SA	10	Repas des anciens *	Paroisse et municipalité
	JE	15	Repas de Noël du club*	Club de l'Amitié
	SA	31	Nouvel An *	Lepuix Gym

* Salle communale

F. C. G. L. : Football Club Giro-Lepuix

S.C.H.S. : Ski Club Haute Savoureuse

A. A. P. P. M. A. : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



SAINT NICOLAS

Cette année, les enfants du village étaient très nombreux pour aller chercher le Saint Nicolas dans un cadre idyllique, tout à fait de circonstance.

Et en effet, tout était réuni pour perpétuer cette tradition ancestrale : la neige, le soleil et une foule de petits admirateurs (près de 130 inscrits !) venus l'accueillir, certains avec admiration, d'autres avec appréhension (peut-être avaient-ils des choses à se reprocher ? ...). L'après-midi avait commencé à la salle Jeanne d'Arc par de belles histoires de Noël, contées par la talentueuse Emmanuelle Loye, qui sut captiver l'attention des enfants pour les faire entrer dans un monde imaginaire.

Lorsque tous ensemble, ils sont allés dénicher le Saint Nicolas dans un coin de forêt enneigé, il est apparu, accompagné du Père fouettard, tant redouté des trublions, et de son fidèle âne, chargé de friandises pour les enfants sages.

Toute cette joyeuse troupe, s'enflamma ensuite

avec un majestueux lâcher de ballons, que l'on put admirer (pour une fois !) jusque très haut dans le ciel, grâce à une météo favorable et un ciel dégagé.

Enfin, c'est au chaud, à la salle Jeanne d'Arc, qu'ils purent recevoir leur précieux sachet garni et un bon chocolat chaud.

Pour les plus grands, une buvette proposait un excellent vin chaud et les plus gourmands pouvaient savourer des gaufres-maison.

